Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers

et les ménages

Band: 1 (1907-1908)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages organe officiel de la fédération des faiseuses d'aiguilles

Paraissant le premier dimanche de chaque mois

Le numéro : 10 centimes

Rédaction et Administration

ABONNEMENTS

Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.

Adresser loutes correspondances et réclamations à *Marquerite Faas-Har*degyer, 3, rue du Marché, 3, Berne.

Pour la Suisse, une année : I fr. — Pour l'étranger » I fr. 50

ÉLARGISSONS NOTRE HORIZON

Quelle est aujourd'hui l'ouvrière, la femme prolétaire qui, à rares exceptions, peut suffire à ses propres besoins? La misère des femmes, comme de tous les hommes, est la même dans tous les pays, à quelques différences près dans la forme.

Jamais la concurrence industrielle n'a lutté avec tant d'activité dans la production du travail à bas prix, spécialement sur le dos de la malheureuse ouvrière. Si par suite d'une petite augmentation de salaire, revendiqué par le personnel masculin dans la fabrication d'un produit quelconque, la situation de l'ouvrier masculin s'est améliorée, immédiatement l'industriel en fera sentir le contre-coup à l'ouvrière, en diminuant son salaire.

Et où l'exploitation de la femme sévit avec la dernière atrocité, c'est dans ces maisons d'apparence extérieure de charité et de bonté.

Dans tel couvent ou orphelinat, que nous pourrions citer, on fit descendre de 10 à 25 centimes le prix de la confection d'une chemise. On ne paye que 1 fr. 10 centimes pour la façon d'une layette de 20 pièces. L'on se rendra parfaitement compte de la cause du mal qui sévit mortellement sur les femmes de la classe ouvrière, ainsi que le prouvent les faits suivants:

L'une d'elle, réduite à ourler deux mètres de batiste pour 5 centimes, sur une étoffe très dure qui cassait les aiguilles, devait faire des cadeaux

à la coupeuse pour obtenir du travail.

Brière de Boismont raconte, dans son travail sur la folie des suicides, qu'une pauvre fille travaillait nuit et jour pour venir en aide à sa famille et faire vivre une mère âgée, infirme et à demi-idiote. Ses forces l'abandonnèrent, le salaire devint insuffisant, l'ouvrage manqua, elle succomba sous sa lourde tâche et s'étendit dans son lit en disant: l'uisque ma vie est inutile, puisse au moins ma mort faire entrer ma mère dans un établissement de charité.

Marbeau, dans ses annales de la charité, parle d'une de ces ouvrières qui, travaillant jour et nuit, ne pouvait dégager ses vêtements au Mont de l'iété, et demandait s'il ne lui serait pas possible de se faire mettre en prison sans avoir commis un délit. Là au moins elle serait habillée et nourrie.

Des faits analogues se renouvellent continuellement sous une forme ou sous une autre.

Les couvents repoussent ordinairement les femmes pauvres n'ayant pas de talents spéciaux et lucratifs et celles d'une faible constitution. Elles reçoivent généralement une chétive nourriture en retour d'un rude labeur.

Très souvent dans l'industrie les femmes sont chargées des travaux les plus durs et les plus malsains, et ceux souvent que les hommes pourraient faire sans danger et qu'ils rejettent comme trop pénibles.

L'industrie du textile nous fournit d'édifiants

exemples à ce sujet.

Les fileuses de cocons sont obligées de plonger sans cesse leurs mains dans l'eau bouillante des bassines, ce qui leur fait éprouver des sensations très douloureuses aux doigts. Les émanations putrides qui se dégagent de la chrysalide leur donnent une maladie spéciale, connue vulgairement sous le nom de mal de ver où de bassine.

Le battage et le cardage du coton sont aussi très malsains pour les femmes; la phtisie dite cotonneuse est le nom vulgaire de la maladie qui

en résulte et les tue.

Dans les ateliers d'impressions d'indiennes, la gravure, l'impression, tous les travaux faciles et sains sont faits par les hommes; les femmes, très pen payées, un salaire de famine, sont employées à l'apprét écossais, passent leur journée de 11 heures dans une température de 36 à 40 degrés, ce qui leur cause souvent de très graves maladies.

Et nos malheureuses camarades travaillant à la confection des allumettes phosphorées si terrible pour la santé que l'on cite, entre autres, une femme d'un contre-maitre qui mourut par le sim-